



A.S.G.C.A Association sportive loi 1901

Trophée du golf d'Arcangues by BAMI

Dimanche 23 juin 2024 Règlement de l'épreuve

Epreuve Open en simple stroke-play

Droits de jeu :

membre ASGCA 10€, non membre ASGCA 15€, extérieur 15€ (+ greenfee)

MESSIEURS

Série Elite : jusqu'à 4,4	Stroke-play	Marques noires
1ère série : 4,5 à 11,4	Stroke-play	Marques blanches
2 ^{ème} série : 11,5 à 18,4	Stroke-play	Marques jaunes
3 ^{ème} série : 18,5 et plus (1)	Stableford	Marques jaunes

(1) **Les index au-dessus de 24 seront ramenés à 24.**

DAMES

Série Elite : jusqu'à 7,4	Stroke-play	Marques bleues
1 ^{ère} série : 7,5 à 15,4	Stroke-play	Marques bleues
2 ^{ème} série : à partir de 15,5 (2)	Stableford	Marques rouges

(2) **Les index au-dessus de 26 seront ramenés à 26.**

Conditions spécifiques :

- Le nombre total de participants est limité à 108 joueurs dont :
 - Série « Elite » - série mixte, sur invitation uniquement, composée de 21 joueurs.
 - 87 joueurs par ordre d'inscription
- Inscriptions auprès du secrétariat. Clôture des inscriptions le lundi 17 juin à 18 heures.
- Les départs seront faits dans l'ordre croissant des index.
- Le trophée du golf d'Arcangues récompensera le meilleur score brut de la série « Elite ».
En cas d'égalité : départage sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.
- Le trophée BAMI est un classement par club, basé sur l'addition des deux meilleurs scores brut. Le club dont le total est le plus bas, remportera le trophée.
- Prix pour le meilleur score brut et le meilleur score net de chaque série.

Comité de l'épreuve : la commission sportive de l'ASGCA